

[Texte]

questions. Unless somebody has some fresh insight that has absolutely not been asked on this matter before... Mr. Minaker says he has. Fine, but let us get on to something else. Mr. Minaker, go ahead.

[Traduction]

suppose que vous l'avez analysé et que vous avez posé toutes les questions voulues. À moins que quelqu'un n'ait quelque chose à demander que nous n'ayons pas encore vu sur cette question... M. Minaker dit que oui. Bon, passons à autre chose. Monsieur Minaker,

Mr. Minaker: Mr. Wyman, when the committee was discussing this 90% from zero to \$100,000, was any consideration given to the idea of letting the depositor have the option that, if it was feasible, he could buy insurance to cover the 10%? Was it discussed at all by the committee? In other words, for the widow who maybe has the \$10,000 and does not want to risk the \$1,000, could it be actuarially sound if maybe an insurance company would underwrite the trust company and say they will charge you X number of dollars if it is a two-year term deposit to protect that first \$1,000? Was that discussed by the committee at all?

M. Minaker: Monsieur Wyman, au moment de la discussion du Comité au sujet du pourcentage de 90 p. 100, de zéro à 100,000\$, a-t-on pensé à la possibilité de permettre aux déposants d'acheter une assurance pour les 10 p. 100 restants, si la chose était possible? Le comité a-t-il abordé cette question? En d'autres mots, dans le cas de la veuve qui ne voudrait pas risquer de perdre 1,000\$ des 10,000\$ qu'elle possède, serait-il logique de penser qu'une compagnie d'assurance puisse donner une garantie à la société de fiducie moyennant une prime de x dollars, s'il s'agissait d'un dépôt à terme de deux ans, pour protéger ses premiers 1,000\$? A-t-on discuté de cette possibilité au comité?

Mr. Wyman: Yes, we discussed it and I think I referred to it earlier. We said it is not inconceivable that certain institutions would buy insurance for that first \$10,000 from private carriers. We did not go to private carriers and ask the specific question. We went to them to talk about insurance generally, but we did not do that.

M. Wyman: Oui, nous en avons discuté et je crois d'ailleurs l'avoir indiqué plus tôt. Nous avons dit qu'il n'était pas impensable que certaines institutions puissent acheter de l'assurance de sociétés privées pour ces premiers 10,000\$. Nous ne leur avons pas parlé précisément de cette question. Nous nous sommes surtout entretenus d'assurance, en général, sans aborder cette question précise.

M. Minaker: Ce genre d'assurance améliorerait la cote de la société de fiducie dans une certaine mesure, n'est-ce pas?

M. Wyman: Oui, bien sûr.

M. Minaker: Cette assurance serait aussi avantageuse pour le déposant, tout en forçant probablement la société de fiducie à surveiller ses placements, et caetera.

M. Wyman: Il ne faut cependant pas oublier qu'elle entraînerait des frais.

M. Minaker: Oui, qui seraient imposés.

Le président: Monsieur Wilson, votre question porte-t-elle vraiment sur un autre sujet?

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le président, si vous me permettez, j'aimerais passer encore une ou deux minutes sur le sujet parce que j'aimerais approfondir une remarque qu'a faite M. McCrossan, qui fait ressortir la question du rapport entre les primes et les risques. J'estime que c'est une question importante parce que j'ai l'impression que ce sont le grand public et les institutions de nature plus prudente qui supportent le fardeau imposé par celles qui le sont moins. Il me semble que si la prime était assujettie au risque d'une façon quelconque les institutions plus prudentes seraient moins susceptibles de payer pour les autres, en quelque sorte. M. McCrossan a parlé de quelque chose qui ressemblerait à un service d'évaluation. Vous avez réagi à cette proposition, et malgré cela, dans le rapport, vous soutenez qu'il est impossible d'établir un système quelconque pour l'instant.

Partant de ce que j'ai entendu, je me demande pourquoi on ne pourrait pas approfondir davantage cette possibilité. Dans la négative, quand pourrait-on le faire? Une possibilité de ce

Mr. Wyman: Keep in mind, though, that this again will flow through to the rate charged.

Mr. Minaker: Okay, charged.

The Chairman: Mr. Wilson, do you have a question that is absolutely different?

Mr. Wilson (Swift Current—Maple Creek): Well, Mr. Chairman, two minutes' worth because I would like to pursue something that Mr. McCrossan raised and it sort of dances into the risk-related premium aspect of this thing. But I do think it is important because it seems to me that the burden caused by the reckless is being borne by the general public and also by the prudent institutions. It seems to me that, if the premium is related to risk in some fashion, then the prudent would be less likely to be subsidizing the reckless. Mr. McCrossan raised something along the lines of a rating service. I think, Mr. Wyman, you kind of responded to it, and yet you say in the report that you feel it is not possible at the present time to establish some kind of system.

I am wondering, based on what I have heard, why that could not be pursued. If it cannot, when can it be? And would not, shall we say, a less-than-perfect attempt at it be better than what we have now?